Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse

Band: 44/1953 (1953)

Artikel: Conférence des Chefs de Départements de l'instruction publique de la

Suisse romande et italienne: 1953

Autor: G. C.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-114135

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DEUXIÈME PARTIE

Conférence des Chefs de Départements de l'instruction publique de la Suisse romande et italienne

1953

Les directeurs de l'instruction publique des cantons romands se sont réunis le 16 juin à Porrentruy, dans la salle de l'Hôtel de Ville, mise aimablement à leur disposition par le maire de la ville, M. Parietti.

Le président de la Conférence, M. le conseiller d'Etat Pierre Oguey, de Lausanne, salue la présence de ses collègues MM. Gross (Valais), Moine (Berne), Python (Fribourg), des anciens conseillers d'Etat MM. Brandt (Neuchâtel) et Pitteloud (Valais) et exprima ses regrets de l'absence de MM. les conseillers d'Etat Clottu (Neuchâtel), Galli (Tessin) et Picot (Genève). Il adressa un message de bienvenue aux chefs de service et secrétaires les accompagnant et aux rédacteurs des Etudes pédagogiques. M. P. Oguey remercie M. Moine pour l'organisation de cette conférence dans son Jura natal au lendemain des fêtes brillantes du 600° anniversaire de l'entrée de Berne dans la Confédération.

Du procès-verbal de cette séance, nous relevons d'abord que M. Louis Jaccard lut son 21° et dernier rapport sur l'Annuaire de l'instruction publique en 1952 (Etudes pédagogiques). La Conférence approuva le rapport et les comptes qui soldent par un boni suffisant pour couvrir le déficit de l'année précédente et laisser un très modeste actif; elle approuve le budget que présente M. Jaccard pour 1953. M. le Président signale un passage du message du Conseil fédéral relatif à la réforme des finances fédérales dans lequel on envisage la suppression de la subvention à Etudes pédagogiques comme à Archiv des Unterrichtswesens. M. Jaccard, déposant ses fonctions de rédacteur, adresse l'expression de sa reconnaissance au comité de rédaction, à ses collaborateurs, et surtout aux membres de la Conférence romande qui, au nom des gouvernements cantonaux respectifs, donnent leur appui matériel et moral à l'Annuaire. M. le Président rappelle l'activité infatigable de M. Jaccard et lui exprime en termes simples, directs, émouvants, la reconnaissance

de la Conférence. La Conférence adopte ensuite le plan de l'Annuaire

1953 que présente M. Chevallaz.

La Conférence s'occupe des mesures prises dans les différents cantons pour recruter des maîtres temporaires, suppléants et remplaçants. Le canton le mieux partagé est le Valais qui peut envoyer des instituteurs de secours dans le canton de Berne; ailleurs la situation s'améliore, rapidement dans le canton du Tessin, plus lentement dans les cantons de Berne, Genève, Neuchâtel et Vaud, qui ont recours soit à des retraités, soit à des maîtres de l'enseignement privé, ou des classes enfantines, ou encore à des diplômés universitaires, à des institutrices mariées qui avaient renoncé à leurs fonctions, voire à des élèves de dernière année libérés de l'école normale par anticipation.

Un échange de vues sur les subsides aux maîtres pour la participation

à des congrès fait ressortir des usages différents selon les cantons.

Les thèses de M. Lasserre sur *l'enseignement de l'histoire suisse* devaient être discutées cette année ; elles sont actuellement soumises à la Société suisse d'histoire et à la Commission suisse de l'Unesco. La Conférence

n'a donc pas lieu d'intervenir pour le moment.

La Conférence prend note du projet du Secrétariat vaudois pour la protection de l'Enfance d'introduire dans les écoles l'hebdomadaire français *Benjamin* pour remplacer *Caravelle* qui n'a pas eu le succès escompté auprès des grands élèves. Chaque Département examinera la question.

* *

La Commission administrative du Glossaire des patois de la Suisse romande — qui n'est autre que la Conférence romande — a siégé le même jour, présidée pour la dernière fois par M. Camille Brandt, ancien conseiller d'Etat neuchâtelois.

Voici quelques renseignements sur cette séance au cours de laquelle fut lu et commenté le rapport de M. Schulé, rédacteur en chef du Glossaire. La mort du très regretté M. le chanoine Pittet, recteur du Collège Saint-Michel, laisse vacant à la commission philologique un siège que reprendra M. Joseph Ackermann, ancien conseiller d'Etat, à Fribourg.

Le grand souci de la direction du Glossaire est d'ordre financier; les fascicules paraissent à des intervalles très longs, proportionnés à l'exiguïté des ressources. Aussi le rédacteur a-t-il dû consacrer une très grande partie de son temps à des démarches multiples destinées à trouver, soit en collaboration entre les quatre vocabulaires, soit pour la Suisse romande, des apports financiers substantiels. Déjà des subventions importantes ont été versées ; les cantons romands font un gros et méritoire effort pour favoriser, par des subventions augmentées, la publication plus rapide des fascicules de cette œuvre gigantesque; ce n'est pas encore suffisant : l'on achèvera cet automne encore la lettre B et le deuxième volume du Glossaire; une réorganisation du travail et un plan financier, établis en vue de la publication accélérée du troisième volume lettre C), sont présentés à la Commission administrative qui les admet ainsi que le budget pour 1953. Il est intéressant de savoir que le directeur du Glossaire accordera tout son temps à cette publication et qu'il sera déchargé de quelques travaux remis à l'activité du président de la Commission philologique et aux rédacteurs, dont les fonctions sont augmentées, et à une sténo-dactylographe engagée pour un demi-poste. Les dépenses prévues par cette réorganisation seront couvertes en tout cas jusqu'à fin 1953 par les réserves constituées qui atteignent un peu plus de 35 000 francs, montant minimum qui devrait être atteint chaque année.

M. Brandt, président sortant de charge, prend congé de la Commission en exprimant sa reconnaissance à ses collègues et en souhaitant de voir la Confédération s'intéresser plus activement à cette œuvre de portée nationale.

Le nouveau président de la Commission administrative sera M. le Conseiller d'Etat Gaston Clottu, à Neuchâtel.

A la fin de la Conférence, M. Oguey, s'adressant à MM. Camille Brandt et Cyrille Pitteloud, qui y assistaient pour la dernière fois, leur dit la reconnaissance de leurs collègues romands pour leur féconde activité et leur amicale collaboration.

G. C.